

SOUDAN : STOP AUX MASSACRES !

« La désobéissance civile et la grève générale sont nos moyens pacifiques pour arracher notre droit à la vie face à la barbarie des milices »...

C'est la méthode qu'utilisent le peuple soudanais face à la féroce répression de la junte militaire au pouvoir. Mais, pour le Collectif de soutien Brestois, la situation s'aggrave de jour en jour :

« A Khartoum, les milices (pro-gouvernementales, NDLR) Janjaweed s'introduisent dans les maisons pour battre, violer et tuer. Chaque Soudanais est aujourd'hui soumis à un arbitraire total. Personne ne sait si il sera en vie demain.

Pour terroriser les populations, on attaque au hasard et on crée un climat d'insécurité généralisé. Les milices veulent pousser les civils à s'armer, pour pouvoir justifier leurs crimes.

Pour le moment, les Soudanais ne sont pas tombés dans le piège. Ils continuent d'exercer une résistance pacifique : désobéissance civile, grève générale, reconstruction permanente de barricades pour entraver la circulation des milices. L'état de guerre qui a dévasté le Darfour est en train de se généraliser à l'ensemble du pays.

La France et l'UE ont une position déplorable.

Ils ne condamnent pas clairement les violences et les exactions commises par les militaires. Ils ne soutiennent pas le mouvement démocratique.

Il suffit de se rappeler que Hemeti, le chef des milices Janjaweed, fournit un contingent d'enfants soldats à l'Arabie Saoudite pour sa sale guerre au Yémen, une guerre menée grâce aux armes livrées par la France.

Le Soudan est abandonné par la communauté internationale. Les diplomates vont être évacués. Les bureaux de l'ONU vont fermer. Alors que les Soudanais ont, pendant 50 jours, tenu des sit-in espace de débat démocratique dans tout le pays et que les syndicats et les différents partis d'opposition avaient clairement énoncé leurs revendications pour une transition démocratique pacifique, nous les laissons aux mains de criminels de guerre qui sont prêts à étendre les horreurs qu'ils ont commises au Darfour à l'échelle de tout un pays.

Comme nous avons abandonné les Syriens, nous abandonnons aujourd'hui les Soudanais. Personne, parmi les politiques, n'évoque le fait que pour la première fois, il s'agit d'un mouvement civil qui refuse la charia et qui rejette en bloc les idéologies islamistes qui ont fait tant de mal à la région.

Nos politiques, obsédés par les questions « migratoires », ne se disent pas que soutenir l'émergence d'un pays démocratique est le meilleur moyen d'éviter de nouvelles crises humanitaires et des millions de déplacés".

Collectif Brestois Stop au massacre du peuple Soudanais pacifique

Rendez-vous

SAINT-NAZAIRE.

- **Comité Solidarité Palestine.**

Rassemblement contre le blocus de Gaza.

Chaque vendredi 18 h 30 devant la mairie.

- **UCIJ Cercle du Silence**, en solidarité avec

les immigrés, esplanade des Droits de l'Homme,

15 h tous les 3^{ème} samedi du mois.

Vous avez la parole

REPRESSION EN ALGERIE

Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des Travailleurs d'Algérie, engagée depuis de nombreuses années dans le combat pour la démocratie, la défense du peuple et des opprimés, a été emprisonnée par le tribunal militaire pour «vouloir changer de régime».

Pour ce pouvoir corrompu, qui cherche par tous les moyens à se maintenir en place, cette arrestation ne vise qu'à museler la résistance, qu'à tenter de mettre un coup d'arrêt à la mobilisation massive d'un peuple qui aspire précisément à changer de régime :

« qu'ils dégagent tous! Quand on dit tous, c'est tous ! » crient les manifestants à chaque occasion.



Louisa Hanoune, © DR

Cet emprisonnement est inacceptable ! Le 20 juin, des rassemblements ont été organisés devant l'ambassade d'Algérie à Paris et devant les consulats partout en France, dans le cadre de la campagne internationale en cours dans 60 pays, regroupant de nombreux militants de tous horizons, exigeant la libération de Louisa Hanoune. <http://liberez-louisa-hanoune.org/>

Thomas

VERS L'ERADICATION DE L'ARME NUCLEAIRE

Melbourne, Sydney, Toronto, Milan, Munich, Los Angelès, Genève, Berlin, Washington, Saragosse, Paris..., des dizaines de villes ont déjà signé l'Appel International lancé par ICAN * aux maires de la planète, Appel International pour la ratification du Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (le TIAN).

C'est le 17 mai dernier que le Conseil Municipal de Paris a décidé de signer l'APPEL, faisant de Paris la première ville de France se déclarant pour l'abolition de l'arme nucléaire via le TIAN. Le Comité Nazairien ne peut qu'applaudir à cette grande nouvelle, malheureusement bien peu médiatisée.

Rappelons que notre comité avait soumis à M. le Maire et au Conseil Municipal de St-Nazaire cet Appel d'Ican dès le 21 février dernier ; mais une réponse négative, datée du 24 avril, nous est parvenue ; dommage, la ville de St-Nazaire aurait pu figurer comme la première ville de France signataire de l'Appel ! Nous avons sans doute un peu trop d'avance dans notre démarche.

Qu'importe, le mouvement mondial pour l'éradication de l'arme nucléaire est en bonne voie : lorsque 50 Etats l'auront ratifié, le TIAN entrera en vigueur.

On imagine alors un monde débarrassé de cette arme de destruction massive, inutile mais dangereuse, et qui engloutit des milliards d'Euros.

On imagine ces sommes et ces installations monstrueuses reconverties dans un proche avenir vers les œuvres de vie, vers le développement économique, économique, social et écologique.

11 juin 2019 - Comité Nazairien du Mouvement de la Paix

* ICAN : Campagne Internationale pour l'Abolition des Armes Nucléaires (Prix Nobel 2017)

INTERNET : PLUS FORT, PLUS LOIN, TROP VITE

On ne peut nier que la venue d'internet a fait progresser la société dans beaucoup de domaines, même si tout dépend de son utilisation.

Mais les rois de l'informatique font bouger les choses trop vite. Heureusement on a encore nos arrière petits-enfants pour nous aider. Que dire pour ceux qui ne peuvent se payer un ordinateur ou qui ont reçu peu d'instruction, et pas du tout en informatique.

Les impôts : déclaration par internet. J'y ai été contraint : sur papier cela ne me posait pas de problème. Mon mail ayant changé, je me suis déplacé 2 fois aux finances avant de pouvoir remplir cette déclaration et ne suis sûr de rien. Pour contacter mon médecin, rien à faire par téléphone, il m'a fallu 40' pour prendre un RDV par internet et c'était... avec un autre médecin !

Par contre ce qui me satisfait : Orange va pouvoir multiplier les contrats ultra courts pour vous dépanner « en cas de problème »... Vous aurez une fois sur dix au téléphone une personne, pas ou peu formée, très peu payée, qui le résoudra : les actionnaires d'orange auront diminué la masse salariale et auront pu faire fructifier leurs actions. Bientôt vous n'aurez plus de Poste, plus de gare ouverte, mais le déficit du pays sera en dessous de 3% et non à 3,2%, ce qui vous réjouira, et beaucoup de chômeurs, car ça permettra de payer (peu) ceux qui ont « la chance » de travailler... Vive la société caca, pipi, capitaliste !

Marc

NDDL : POURSUIVRE ENSEMBLE !

NOTRE-DAME-DES-LANDES
ZADENVIES
RASSEMBLEMENT D'ÉTÉ 2019

5/6/7 JUILLET
WWW.ZADENVIES.ORG

Ce bulletin souhaite rendre compte des résistances sociales sur Saint-Nazaire et sa région. Il est ouvert à touEs, engagéEs dans les combats contre la dictature de la finance, pour une société respectueuse de la planète, libérée de l'exploitation, des oppressions et de la guerre. N'hésitez pas à proposer vos articles et informations.

Comment nous contacter ?
labase44@riseup.net
<https://labase44.wordpress.com/>

Cette initiative est soutenue par des militantEs : CGT, Solidaires, Attac, Front Social, Nuit Debout, Mouvement pour la Paix, France Insoumise, PCF, Génération.s, NPA, des antifascistes, des salarié-e-s, des sans-emplois, des retraitéEs, des lycéenNEs et des étudiantEs...

SAINT-NAZAIRE ET RÉGION
la base
BULLETIN ANTICAPITALISTE SOCIAL ECOLOGISTE



COMBATTONS LE PATRIARCAT POUR VENIR À BOUT DU CAPITALISME

Ces dernières semaines à St Nazaire nous avons renoué avec les affres d'un vieux mal, la violence masculine.

Au sein de la majorité municipale, le maire, informé depuis un an qu'une élue aurait été victime d'abus sexuel de la part d'un élu, ne fait rien, ne dit rien : affaire privée, circulez il n'y a rien à voir...

Pourtant ce n'est un secret pour personne : les hommes dominent les femmes jusqu'à les frapper, les violer. En contradiction totale avec l'affirmation constitutionnelle d'égalité entre toutes et tous. Un homme qui injurie, frappe ou viole une femme pose un acte politique de domination... illégal.

Il y a des idéologies, des religions, des gouvernements qui nient sans vergogne l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les êtres humains en général. Mais il n'y a pas un seul pays, un seul gouvernement qui se donne les moyens d'imposer l'égalité. Parce qu'il n'y a pas un pays où le patriarcat, la domination masculine ait été éradiquée.

En empêchant l'égalité entre les femmes et les hommes, pour garder la mainmise sur les affaires, publiques comme privées, les hommes, de gauche comme de droite, font le lit des idéologies fascistes.

Considérer que les femmes sont des êtres inférieurs, faibles, etc... c'est ouvrir la porte à toutes les discriminations : racisme, homophobie... fondées sur la haine.

Si, aujourd'hui, les discriminations sont dénoncées, si nos différences sont mieux prises en compte est-ce par respect pour les personnes ou pour se donner une image de bienveillance ? L'enfer est, dit-on, pavé de bonnes intentions...

Pour une véritable émancipation ce sont bien le patriarcat et le capitalisme que nous devons abattre ensemble, sachant que le capitalisme a su se faire des alliés de ceux qu'il exploite en s'appuyant sur l'idéologie patriarcale, de mépris et de haine des femmes. ■

Cathy & Régis



« Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est (...) la plus sacrée des droits et la plus indispensable des devoirs ».

(Article 35 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 24 juin 1793)

N° 5 - Juillet 2019 - Soutien : 0,50 €

L'édito

La république en marge !

La poussière du choc des élections européennes retombée - confirmant l'effondrement des partis institutionnels et confortant la crise du régime, Macron poursuit sa politique. Imperturbable, "fort" de l'appui de 10 % des électeurs inscrits (!), Monseigneur repousse le départ à la retraite à 64 ans ; supprime des milliers de postes de fonctionnaires ; s'attaque aux hôpitaux ; et maintenant aux chômeurs. Il maintient donc l'ensemble de ses réformes, liquidant toutes les conquêtes sociales et démocratiques.

Sa méthode ? Le mépris, le mensonge, le passage en force, la répression, la dérive totalitaire... et le prétendu "dialogue social", véritable prise en otages des directions syndicales. En effet, cette concertation permanente semble les tétaniser et les embrouiller comme des victimes du syndrome de Stockholm*... On n'ose pas, on craint l'aventure, le "populisme", on s'en remet aux institutions, à l'échéance de 2022... Bref, on tergiverse.

Certes la situation n'est pas facile, mais pendant ce temps, Macron, le Medef et l'extrême droite (désignée opposition officielle) se frottent les mains ! Pourtant - en plus des Gilets jaunes -, depuis des mois, à la base, ça part dans tous les secteurs, les grèves et les manifestations se multiplient, la volonté de chasser - ou au moins de faire reculer - Macron est là, forte, farouche. Mais en haut, rien, pas de centralisation, pas d'action générale commune, les journées d'action se succèdent sans aucun résultat, malgré la mobilisation des travailleurs et des militant.e.s.

Ne faut-il pas changer de stratégie ?

Aujourd'hui, à défaut d'unité réelle contre Macron, l'unanimité semble se réaliser autour du Référendum d'initiative partagée (RIP) sur la privatisation d'ADP. Cette procédure, longue, compliquée, incertaine - il faut maintenant réunir 4,7 millions de signatures -, est typique des institutions anti-démocratiques de la Vème République.

Là encore, nous ne pouvons compter que sur notre mobilisation pour mettre en échec cette privatisation d'ADP - comme toutes les autres "réformes" -, et certainement pas sur l'aide des "opposants" de droite (ou d'extrême-droite) qui ont toujours soutenu les privatisations et les intérêts des actionnaires privés !

C'est pourquoi, comme en 2005 lors du référendum sur la constitution européenne, nous allons engager cette bataille avec toutes nos forces pour faire reculer Macron, mais en toute indépendance des partis réactionnaires. ■

Pour signer : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R39695>
* Ce terme désigne le fait qu'une personne puisse sympathiser avec son bourreau, qu'elle adopte son point de vue et même le défende. Par exemple, Laurent Berger, chef de la Cfdt, souhaite ouvertement "le succès de ce quinquennat" !

Willy



Fronton de l'Assemblée Nationale à Paris
© Photothèque Rouge / Milo

La démocratie reste un combat !

Poussant à bout la logique constitutionnelle, son altesse Macron, minoritaire dans le pays, use de tout l'arsenal anti-démocratique de la Vème république pour imposer ses contre-réformes : ordonnances, muselage de l'opposition et du Parlement, menaces sur la presse, verrouillage de la Justice répression contre les syndicats, les associations et les militants... Il faut en finir avec cet arbitraire.

“**Nous vivons dans une monarchie présidentielle.** Dans ce régime de pouvoir personnel, le Président de la République cumule les fonctions de chef de l'État et celles de chef du gouvernement et de la majorité parlementaire, en particulier depuis l'inversion du calendrier électoral décidée par Lionel Jospin en 2001. Comme souvent avec le pouvoir personnel, la monarchie présidentielle de la Ve République confine à l'irresponsabilité permanente.

Élu pour cinq ans, le Président de la République n'est responsable devant personne, n'a de comptes à rendre à personne pendant son mandat. Il peut très bien bafouer tous ses engagements de campagne, sachant qu'il n'encourt aucune sanction, hormis le fait de ne pas être réélu au scrutin suivant, sous réserve qu'il y soit candidat ! Pire, son irresponsabilité de président contamine ministres, parlementaires, oligarques, comme l'ont démontré les affaires Cahuzac, Thévenoud ou, plus récemment, Fillon...

Ce règne de l'irresponsabilité politique permanente prévaut aussi au sein des institutions de la vie locale. À la monarchie quinquennale qui trône à l'Élysée répond le féodalisme des potentats locaux, petits roitelets de province dont le sentiment d'impunité (parfois renforcé par des politiques clientélistes locales) n'a rien à

envier à celui du pouvoir central.

Ce régime est celui de la dépossession du peuple de sa part de souveraineté politique.

En République, il n'y a pas d'autre souverain que le peuple. Pourtant, dans les faits, c'est tout le contraire qui se produit. L'exemple le plus connu et le plus scandaleux est celui du référendum bafoué du 29 mai 2005, lorsque la France a rejeté le traité constitutionnel européen ; à peine trois ans plus tard, le traité de Lisbonne, copie conforme du traité rejeté, était ratifié en catimini. Comme si cela ne suffisait pas, tout est fait pour exclure encore davantage le peuple de la représentation politique, en particulier parlementaire. Compte tenu du mode de scrutin aux élections législatives, des formations politiques qui obtiennent 5 %, 10 %, parfois 15 % des suffrages des électeur.trice.s peuvent se retrouver sans aucun.e élu.e à l'Assemblée nationale !

Lors des dernières élections législatives, les deux partis dominants ont obtenu plus de 90 % des sièges alors qu'ils représentent seulement 55 % des suffrages exprimés et à peine 30 % des électeur.trice.s inscrit.e.s.

De ce fait, 45 % des votants et près de 70 % des électeur.trice.s inscrit.e.s sont mal représenté.e.s, voire pas représenté.e.s du tout à l'Assemblée nationale ! (...) Conséquence de tout cela, le peuple est en situation **d'insurrection civique.**

Lors de certaines élections, plus d'un.e Français.e sur deux ne se déplace pas (élections européennes de 2014 : 56,5 % d'abstention et 50 % en 2019 NDLR) ; premier tour des élections départementales de 2015 : 49,83 % d'abstention ; premier tour des élections régionales de 2015 : 50,09 % d'abstention). Et encore : les taux d'abstention ne prennent en compte que les électeur.trice.s régulièrement inscrit.e.s sur les listes électorales. Il faudrait y ajouter tous ceux qui ne sont pas ou mal inscrit.e.s. Beaucoup de citoyennes et de citoyens sont - légitimement - dégoûtés, et se demandent à quoi bon aller voter sachant que leur vote ne sera pas pris en compte ; **la trahison du vote de 2005 est dans toutes les mémoires.**

Un système institutionnel à bout de souffle, un peuple qui se retire du champ politique... la crise démocratique est là ! Pour sortir de la crise civique et démocratique, il faut avant tout appeler l'ensemble des citoyennes et des citoyens à s'impliquer personnellement dans la réécriture collective du pacte qui fonde notre peuple et notre république. Et pour faire cette refondation républicaine, il faut convoquer une **Assemblée constituante** dont le seul mandat sera l'élaboration d'une nouvelle constitution. Notre projet : une assemblée constituante du peuple et pour le peuple.” ■

Extraits des livrets de La France Insoumise

Projet de Surf Park : Non à la destruction de nos terres !



Un projet de Surf Park avance à grands pas dans la commune de Saint-Père en Retz (44). Situé à une dizaine de km de la cote, ce projet va détruire de vastes espaces agricoles. La lutte s'organise au niveau local.

Un projet porté par les collectifs locaux

Fin décembre 2018, la modification du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Père en Retz prévoit la disparition de terres agricoles au profit d'un Surf Park. Ce PLU est approuvé par les élus de la communauté de commune Sud Estuaire. Que prévoit le projet ? La construction d'un ensemble permettant de pratiquer le surf dans un environnement artificiel. Un bassin géant doit être construit générant des vagues artificielles. Ce projet pose de nombreuses questions : pourquoi à si faible distance de l'océan ? Quel devenir pour les terres agricoles ? Où trouver l'eau nécessaire ?

L'environnement, le grand oublié

Ce projet doit prélever 8 hectares de terres agricoles. « Ces terres font l'objet d'un classement en espace agricole pérenne dans le schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Pays de Retz » expose Guy Bourles, président de la LPO 44. « Leur destruction ne sera pas compensée par le retour à l'état naturel ou agricole de parcelles artificialisées ». Pourtant ces terres agricoles sont censées être protégées. Le Schéma de Cohérence territoriale de 2013 fixait comme objectif de maîtriser l'urbanisation car l'artificialisation des sols augmente rapidement. Normalement, une diminution de 10% de la consommation de terre par les zones d'activités était prévue. Or le projet de Surf Park ne respecte pas cet objectif. L'environnement est donc une fois de plus mis au second plan.

Quel jeu joue le gouvernement ?

La Fédération Française de Surf soutient le projet de Surf Park de Saint Père en Retz.

Elle considère que ce projet a un intérêt sportif majeur pour développer une filière du surf de dimension européenne et permettra de s'entraîner pour les JO de 2024. Elle pratique donc un lobbying intense auprès de l'État qui semble opposer une faible résistance. Le préfet de Loire-Atlantique a d'ailleurs accepté le PLU et le ministère des sports soutient le projet. La société nouvelle vague qui porte le projet a déjà acquis une partie des terres nécessaires et devrait déposer un permis fin 2019. Le début des travaux est prévu pour 2020.

La résistance s'organise !

Rapidement la contestation s'est organisée. Des associations comme la LPO ou Bretagne Vivante se sont opposées au projet. Plusieurs rassemblements ont déjà eu lieu. La mobilisation a déjà eu un effet : Philippe Grosvalet, président du conseil départemental de Loire-Atlantique s'est déclaré hostile au projet. Pourtant le département avait donné son accord. La pression des militants a donc payé. Le projet est cependant loin d'être enterré.

Le collectif Terres Communes qui s'oppose à la disparition de ces terres agricoles organise donc un week-end d'occupation des terres le 20 et le 21 juillet pour créer une ZAP, une zone à protéger.

Au programme, manifestation, construction de cabanes, occupation potagère. L'objectif est de rester la semaine suivante. Cette lutte inspire ailleurs en Loire-Atlantique. Ainsi la mobilisation s'organise contre un projet de centre commercial à Sainte-Pazanne. A la Turbale un collectif se monte contre l'artificialisation d'une partie de la commune.

La sauvegarde de nos terres est possible, mobilisons-nous. ■

Aurélien

Les organisateurs recherchent des bénévoles pour le week-end de résistance au surf-park. Vous pouvez les contacter à cette adresse : terrescommunesretz@gmail.com

Pas beau le paquebot !

Dans *La Base* du mois de mai dernier, nous faisons état du fort taux de pollutions existantes sur la région nazairienne. Il semblerait que nous ne sommes pas au bout de nos peines en matières de pollutions à venir !

Ci-dessus, le futur projet d'apportement qui pourrait voir le jour à l'horizon de 2022, une idée qui a germé au sein du Club croisière Nantes - Saint-Nazaire !



Forts de cette belle idée croisiériste, monsieur Samzun et la Présidente de Région seraient prêts à cofinancer une étude de faisabilité quant à la construction d'un apportement flottant destiné à ces paquebots de croisière. Est-ce bien raisonnable ?

Même si l'on peut tenter d'imaginer l'idée d'un "ruissellement" qui retomberait en pluies d'or sur la ville et ses commerçants, la réalité est autrement plus prosaïque, seule la pollution ruissellera !

Ces navires "crachent" des centaines de touristes qui montent dans des bus pour aller voir la baie de la Baule, visiter Guérande et le Croisic qui, au mieux, feront l'achat de quelques gadgets souvenirs... avant de remonter à l'assaut des buffets et restaurants qui les y attendent !

Il y a deux ans, un documentaire programmé sur Arte faisait état de la catastrophe dont le bassin méditerranéen était victime, que se soit le béton immobilier, la croisière polluante ou la grande magouille organisée ! L'exemple croisiériste marseillais y était édifiant.

Un gros paquebot pollue autant qu'un million de voitures individuelles ! Et plus de 500 de ces navires y accostent chaque année...

A quai, les moteurs tournent en permanence avec le fioul le moins cher possible et le plus pourri qui puisse exister.

Si ce cauchemar écologique se réalisait, il ne ferait pas bon respirer les délicates fragrances crachées de ces cheminées dans notre ville !

En Europe, ce sont plus 60 000 morts par an qui sont dus à la pollution maritime de l'air. Et, comme toujours, les pollueurs ne seront pas les payeurs... on connaît la chanson par cœur !

Alors, à Saint-Nazaire... nous, on vous dit non merci, monsieur le maire ! ■

Lionel

L'hymne des femmes

(Sur l'air du Chant des marais)

Nous qui sommes sans passé, les femmes,
Nous qui n'avons pas d'histoire,
Depuis la nuit des temps, les femmes,
Nous sommes le continent noir.

Refrain :

**Levons-nous femmes esclaves
Et brisons nos entraves
Debout, debout, debout !**

Asservies, humiliées, les femmes,
Achetées, vendues, violées,
Dans toutes les maisons, les femmes,
Hors du monde reléguées.

Refrain

Seules dans notre malheur, les femmes,

L'une de l'autre ignorée,
Ils nous ont divisées, les femmes,
Et de nos sœurs séparées.

Refrain

Le temps de la colère, les femmes,
Notre temps, est arrivé,
Connaissons notre force, les femmes,
Découvrons-nous des milliers !

Refrain

Reconnaissons-nous, les femmes,
Parlons-nous, regardons-nous,
Ensemble, on nous opprime, les femmes,
Ensemble, Révoltons-nous !

Refrain



Ça chauffe au conseil municipal de Saint-Nazaire !

Laurianne Deniaud, Régine Le Bail, Gaëlle Bénizé-Thual (PS) ont démissionné de leur fonction d'adjointe

« Après avoir servi avec fierté les Nazairiennes et Nazairiens depuis le début du mandat, après avoir chacune dans nos fonctions pleinement participé à la mise en oeuvre du projet de la liste fraternelle et inventive, c'est en responsabilité que nous avons pris notre décision.

Elle constitue un déchirement pour chacune d'entre nous, mais elle est devenue inéluctable pour rester fidèles à nos valeurs et aux convictions qui nous animent.

Elle est le résultat d'une année et demi où plusieurs élues ont dû faire face à une situation éprouvante et, ces dernières semaines à une violente campagne de dénigrement et d'intimidation.

Au printemps 2018, le maire a été alerté sur trois points :

- l'existence de confidences relatives à des faits pouvant, s'ils étaient avérés, être qualifiés de viol, subi par une élue.
- des inquiétudes graves concernant d'autres situations.
- un climat oppressant de sexisme quotidien que nous ressentions à la mairie.

(...)
Depuis bientôt quatorze mois, aucune réponse à la hauteur de la situation sur ces trois alertes n'a encore été apportée.

Les femmes qui ont porté cette parole ont été discréditées et mises au banc de la majorité.

Nous regrettons profondément que le maire n'ait pas joué pleinement son rôle de protection et de soutien auprès de notre collègue Gaëlle Betlamini.

Que sa parole n'ait pas été entendue et accompagnée, qu'il n'ait montré aucune empathie à son égard depuis la révélation de ces faits.

(...)

En préférant inquiéter plutôt que rassurer, en refusant d'agir, ce silence gardé comme les rumeurs distillées par certains, ont créé un climat discriminant mais aussi délétère pour les élues concernées.

Depuis la sortie publique de l'affaire, nous assistons à une campagne de dénigrement orchestrée et à de violentes tentatives d'intimidations.

Salir méthodiquement les femmes s'exprimant contre un système sexiste est une stratégie habituelle dans les affaires de violences sexuelles.

Les décrédibiliser, leur attribuer des ambitions ou des intentions cachées est le procédé classique des agresseurs ou de leurs alliés pour se couvrir.

(...)

L'honneur et l'intégrité ne sont ni dans un titre ou une fonction mais bien dans les actes. Le respect de soi-même et de ses idées en constitue la meilleure part.

Nous resterons fidèles aux principes et aux convictions qui nous guident.

C'est le sens de notre démission : nous ne pouvons plus cautionner cet exécutif qui, par ses positions et le climat qu'il instaure, encourage l'omerté.

Nous voulons dire aux femmes qui parlent qu'elles ont un courage immense, que des associations formidables sont là pour les accompagner, que chaque parole nous rend toute plus forte, que nous sommes déterminées à combattre à leur côté toutes les formes de violences sexistes et sexuelles. »

Déclaration du 27 juin 2019 (extraits)

Gaëlle Bénizé-Thual, Laurianne Deniaud, Régine Le Bail



#ILSNENOUSFERONTPASTAIRE



LA LUTTE CONTRE LE SEXISME, UNE VALEUR DE GAUCHE

Voici la définition du sexisme reconnue par le Conseil de l'Europe : Il s'agit de « tout acte, geste, représentation visuelle, propos oral ou écrit, pratique ou comportement fondés sur l'idée qu'une personne est inférieure du fait de son sexe, commis dans la sphère publique ou privée, en ligne ou hors ligne, avec pour objet ou effet : de porter atteinte à la dignité ou aux droits inhérents d'une personne ; ou d'entraîner pour une personne des dommages ou des souffrances de nature physique, sexuelle, psychologique ou socio-économique ; ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant ; ou de faire obstacle à l'émancipation et à la réalisation pleine et entière des droits humains d'une personne ; ou de maintenir et de renforcer les stéréotypes de genre ».

En d'autres termes, toute position dominante dans les relations atteint gravement l'estime de soi et la confiance des victimes. C'est pourquoi une organisation qui n'en ferait pas un axe prioritaire de son combat politique serait immanquablement en de-

hors des enjeux de notre temps et en dehors de la dynamique la plus émancipatrice et la plus puissante du moment.

C'est le cas du PS nazairien. Son premier représentant à la mairie et son cabinet n'ont pas voulu croire la parole de la présumée victime, pensant que ne pas porter plainte c'est consentir. C'est de l'ignorance. Le temps de la victime n'est pas celui de la justice. Déclarer qu'il s'agit d'une affaire privée, c'est une erreur politique. Les violences sexistes sont une affaire de société. Faire passer une parole qui soutient la victime présumée pour une parole diffamatoire, c'est de l'injustice. Disqualifier ceux qui ne sont pas d'accord avec eux, c'est le contraire de la démocratie.

Non, dénoncer l'hégémonie du fonctionnement patriarcal des autorités locales du PS, ce n'est pas faire de la politique politicienne. C'est en réalité rendre toute sa noblesse à la politique, c'est s'élever contre toute les violences, et construire la paix entre les individus. ■

Catherine R.

Viol : qui est la victime ?

La misogynie profonde du milieu politico-médiatique n'a d'égalé que son arrogance de classe.

C'est la leçon que la coordination féministe dirigée par Christine Delphy a tiré de l'analyse des commentaires sur les agissements criminels de DSK.



Harcèlement sexuel d'une salariée du FMI : « l'avenir de DSK suspendu à un japon »... Agression sexuelle d'une femme de chambre au Sofitel de New York : « un troussage de domestique »... Proxénétisme aggravé au Carlton : DSK a reconnu « une sexualité un peu rude »... Rien de grave en somme. Sauf peut-être pour ces femmes...

Mais n'y seraient-elles pas un peu pour quelque chose ? Des prostituées, une domestique, une subalterne ne profiteraient-elles pas de la situation ? Et la carrière politique magistrale de DSK n'est-elle pas menacée par

ces « imprudences » ? Et la France elle-même n'est-elle pas victime de ces plaintes (abusives) ? Bref, la victime c'est l'homme. Victime de sa « vigueur », de sa « sensibilité au charme des femmes », victime de la culture du libertinage à la française...

Mais sa vigueur, sa sensibilité, sa culture ont brisé combien de vies de femmes, de celles qui ont porté plainte et de celles qui se sont tues ?

Les crimes sexuels restés impunis sont autant de permis de violer, d'invitation à une sexualité brutale, éloignée de l'amour. ■

Cathy C.

Les mauvais coups

Nantes : encore une victime !

Un nouveau cap des violences policières a été franchi à Nantes lors de la fête de la musique. Une quinzaine de jeunes ont dû se jeter dans la Loire pour échapper à la brutalité policière. A ce jour une personne est toujours portée disparue. Castaner démission !

Chômeurs coupables !

Sous prétexte de lutte contre les «abus» le gouvernement a présenté une réforme de l'assurance chômage et un plan d'économies de 3,4 milliards d'euros d'ici fin 2021. Ce plan durcit de façon importante les conditions d'accès et d'indemnisation du chômage, 300 000 inscrits seront ainsi supprimés. «Ce que propose le gouvernement aujourd'hui, c'est de sanctionner les demandeurs d'emploi, et en particulier les précaires», a déclaré Yves Veyrier secrétaire général de Force ouvrière, et Catherine Perret de la CGT affirme qu'avec cette réforme «inique... moins d'un chômeur sur trois» sera indemnisé contre un sur deux aujourd'hui. La Cfe-Cgc dénonce de son côté «une mesure inefficace, discriminatoire pour les cadres, et scandaleuse», et même la CFDT est «en colère»...

Bureaux de poste menacés

Après quelques avancées sur les revendications, reprise du travail lundi 1er juillet après 15 jours de grève dans les bureaux de poste du secteur Pornichet. Les postier.ères contestent la réorganisation qui entraînerait la réduction des horaires d'ouverture, une suppression d'emploi, une dégradation importante des conditions d'accueil, et à terme, après Ville-Port, la fermeture des bureaux de Kerléadé, et de l'Immaculée. Plus de 2 500 signatures de soutien ont été récoltées. La vigilance reste indispensable pour éviter les fermetures.



Y'a comme un bruit de bottes !

La loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse pourrait être bientôt modifiée a annoncé le ministre de la justice Nicole Belloubet. Texte fondateur de la liberté de la presse et de la liberté d'expression, la loi de 1881 a mis en place un régime spécifique permettant de protéger celles-ci, avec des garanties procédurales, comme des délais de prescription plus courts ou encore l'interdiction de la détention provisoire. Le passage de ces infractions dans le code pénal permettrait, notamment, de faciliter les perquisitions ou encore les comparutions immédiates. La liberté de la presse est une composante essentielle de la démocratie.

Mais avec l'état d'urgence permanent, les lois «anti-terroristes», «anti-casseurs», la répression féroce contre les manifestants (et l'impunité des forces de l'ordre...), la pression sur les journalistes et la justice... l'arsenal liberticide du gouvernement se renforce continuellement. Pourquoi craindre la politique de Le Pen, elle est déjà là ! ■

Willy

Grève des urgences : la lutte s'intensifie.

Le mouvement de grève des urgences a débuté le 18 mars à l'hôpital parisien Saint-Antoine. Il s'étend aujourd'hui dans plus de 100 services d'urgence. Ce mouvement est révélateur des profondes difficultés de l'hôpital public.

Sous la pression, le gouvernement a débloqué 70 millions d'euros pour répondre à la crise.

Nous avons rencontré Fabien Paris, infirmier aux urgences de Saint-Nazaire pour nous présenter ce mouvement.

ET SURTOUT LA SANTÉ !!



La Base : Peux-tu nous expliquer les raisons de ce mouvement ?

Fabien : il y a 3 constats nationaux : il faut des lits d'hospitalisations pour éviter que les patients ne stagnent dans les urgences.

Le deuxième point, c'est des effectifs à hauteur des besoins avec une remonté services par service. Chaque service en France a ses besoins propres (brancardiers, administratifs, personnel soignant...). Pour terminer, il faut une hausse de salaire pour les personnels des urgences de l'ordre de 300 euros nets par agent.

Que pense-tu des récentes proposition de la ministre de la santé qui annonce 70 millions d'euros.

Fabien: il y a des avancées intéressantes mais on est loin du compte. Au final, si on divise la somme par le nombre de services d'urgences, ça fait 100 000 euros

par service, donc quasiment rien.

La prime de risque n'est pas cumulable avec ce qu'on a déjà. Les renforts d'effectifs pour l'été, ça existe déjà sur Saint-Nazaire car la population quadruple. Rien d'autre n'est prévu.

Il faut poursuivre les efforts plus intensément. C'est une paille par rapport aux besoins réels.

Le service des urgences de Saint-Nazaire est en grève depuis le 10 mai.

Le mouvement est soutenu par le chef de service des urgences ainsi que par celle du service de médecine polyvalente.

Le personnel est très actif dans ce mouvement de grève national.

A Saint-Nazaire, un hôpital très mobilisé

Quels sont les problèmes aux urgences de Saint-Nazaire ?

Fabien : sur Saint-Nazaire un peu tous les problèmes se retrouvent. On est obligé de garder les gens aux urgences faute de places de lits d'aval. Ces gens restent aux urgences, on a donc besoin de plus de personnel pour s'en occuper car ils présentent plusieurs maladies, sont dépendant, on a besoin d'aide dans vie quotidienne (se laver, manger...). La structure n'a pas la possibilité d'ouvrir de nouveaux lits car les capacités sont pleines, donc on a besoin de personnes aux urgences car ces gens sont là et sur le court et le moyen terme on a pas d'autre solution.

Il faut des binômes infirmier-aide soignant pour s'occuper de ces gens-là. Comme ça stagne à l'entrée, il faut du personnel en plus à l'accueil pour éviter une longue attente.

Quelles sont les actions sur Saint-Nazaire ?

Fabien : on peut faire grève mais on reçoit une assignation. On porte un brassard et on bosse normalement.

On a rencontré des élus, le sous-préfet, le maire, le sénateur et les députés.

François Ruffin est venu. On a organisé un pique-nique citoyen devant l'hôpital pour que les habitants puissent montrer leur soutien. On a créé une pétition en ligne et sur papier au marché de Saint-Nazaire pour faire signer les gens. On a manifesté à Paris. On tient une caisse de grève pour financer nos actions et pour ceux qui ne sont pas assignés et qui perdent leur salaire. ■

Propos recueillis par Aurélien

Pour signer la pétition de soutien aux urgences de Saint-Nazaire, rendez-vous sur le site change.org



Entrée de l'hôpital de Saint-Nazaire © WCG.



Le 17 juin, nouvelle manifestation de soutien aux grévistes dans le hall de l'hôpital. © WCG

La guerre 39/45

De 1939 à 1945, militarisme, répressions, massacres, exterminations, rien n'a été épargné aux peuples d'Europe. Ni dans notre région.



Le 11 mai 1945 trois jours après l'armistice, sur le champ de course de Bouvron, le général allemand Junck remet son arme au général américain Kramer, lors de la cérémonie de la reddition de la "poche de St-Nazaire", dernière zone occupée en Europe.



La déclaration de guerre du 3 septembre 1939 ouvre la "drôle de guerre".

Pas de fleur au fusil comme en 1914.

Au contraire, les prix flambent, l'emploi est perturbé par la mobilisation, le manque de main d'oeuvre et la désorganisation de l'emploi. Mais les activités culturelles et sportives se poursuivent.

Le camp Franco de réfugiés espagnols à Montoir est un proche avertissement mais on ne croit guère au danger. On assiste aux travaux de défense passive, aux alertes... et aux arrivées de Britanniques (en octobre).

Après l'offensive nazie du 10 mai 1940, les événements se précipitent : bombardements, 1500 puis 3500 réfugiés de l'Est à La Baule, retour des Anglais le 15 juin mais pour réembarquer. Le naufrage du *Lancastria* le 17 juin (4 000 victimes), l'évasion de justesse du *Jean Bart*.

Le 21 juin les troupes nazies sont dans la ville. La stupeur est énorme face à la défaite de l'armée, à la captivité de 2 millions de soldats, aux parades des occupants. Des août 40 des actes sont des premières manifestations de résistance : câbles coupés, évasions des 2 248 prisonniers de guerre de Chateaubriant par le Comité des Anciens Combattants de Nantes, premiers réseaux de renseignement. Les communistes organisent leurs groupes clandestins, distribuent des tracts, récupèrent armes, munitions et explosifs.

La CGT et le mouvement ouvrier sont affaiblis dès 39. Les communistes sont exclus dès la déclaration de guerre. Des tendances à la collaboration avec le patronat - puis les nazis - s'affirment au sommet de la CGT. Il y a des résistances à la base. Les effectifs s'effondrent.

La "Révolution Nationale"

Dès le 22 juin - le jour de l'armistice - la Kommandantur convoque les autorités nazairiennes. Blancho "renouvelle l'appel au calme" à la population. Il vote les pleins pouvoirs à Pétain - le 10 juillet 40 - et sera nommé par Vichy comme maire

(il démissionne en 41). L'Etat Français se met en place avec La Collaboration.

La vie quotidienne

Chômage, pillage organisé par les occupants, restrictions, rationnements, peu de ravitaillement de la ville, pêche très limitée par la Kriegsmarine, prix qui flambent, marché noir ce sera le lot des habitants, tant qu'il y en aura. Le couvre feu de 22 h à 6 h à l'heure allemande ! Et fonction de l'humeur des occupants. Les contrôles dans la "zone côtière interdite" de La Roche-Bernard à Savenay et Machecoul avec "ausweis" et papiers obligatoires.

Alertes et bombardements s'accroissent

Après le bombardement du 7 janvier 42, pendant 6 mois, toute la ville est touchée presque tous les jours. Le 9 novembre avec plus de 180 morts dont 134 apprentis du chantier de Penhoët s'impose dans les mémoires comme étant le "massacre des apprentis". Le 28 novembre trois cent forteresses volantes propagent ruines et feu : 50% de la ville est rasée. Le gouvernement de Vichy décrète l'évacuation des habitants non indispensables à l'activité de la ville : 1 femmes enceintes, 2 femmes ayant des enfants en bas âges, 3 vieillards, infirmes.

Durant 42, les enfants d'âge scolaire avaient déjà été évacués vers Chateaubriant. En 2 semaines, la population tombe de 48 000 à 15 000. Le 9 mars, l'évacuation totale est décidée. Les raids destruction massive continuent jusqu'en juin. La ville sera anéantie à 80%. Comme Brest, Lorient, et Saint-Malo. Et Dresde...

Lors des semaines qui suivirent le débarquement de Normandie, les troupes allemandes se replièrent dans la région et créèrent une zone de résistance où les combats se poursuivirent, appelée poche de Saint-Nazaire. Celle-ci fut libérée trois jours après la capitulation nazie, soit le 11 mai 1945. Ainsi, Saint-Nazaire est la dernière ville libérée du joug nazi en Europe. ■



Les fusillés de Chateaubriant

Le 20 octobre 1941, le responsable des troupes d'occupation en Loire-Inférieure est abattu à Nantes par des résistants. Le 22 octobre, 16 otages sont fusillés au champ de tir du Bêle à Carquefou près de Nantes, cinq au Mont-Valérien à Suresnes, et 27 dans la carrière de la Sablière à Chateaubriant.

Choisis parmi les politiques internés au camp de Choisel depuis le printemps 1941, les otages de Chateaubriant sont presque tous des cadres communistes arrêtés pour propagande en région parisienne à l'automne 1940.

Il s'agit d'élus, de syndicalistes CGT et de militants comme le jeune Guy Môquet (17 ans et demi). Parmi les victimes, Pierre Guéguin, l'ancien maire et conseiller général communiste de Concarneau qui, bien qu'ayant condamné le Pacte germano-soviétique en 1939 et été exclu du Parti, a été révoqué et interné par Vichy. Avec lui, son ami trotskiste, l'instituteur Marc Bourhis.

Camps de concentration et prises d'otage ne datent pas de l'action du commando de Nantes. Pour frapper l'opinion et briser toute velléité de résistance, Hitler veut faire fusiller 100 otages. Pétain et la presse collabo dénoncent "un crime inutile".

Mais ils se trompent. Le préfet, la Kommandantur écrivent : "A Chateaubriant comme ailleurs, le 22 octobre marque un tournant dans l'histoire des relations franco-allemande... C'est contre les Allemands que se déchainent les passions." La Résistance va connaître d'autres coups. Elle va croître jusqu'à la Libération.

GG